



+ d'infos et de photos sur
www.morvillars.fr
Suivez-nous également sur



Mairie Morvillars

N° 25

MAI 2015

Vite

lu..., vite su !

MORVI'LIGHT

Agenda :

Vendredi 1^{er} mai	<i>Vendredi 1^{er} mai : journée truites des sapeurs-pompiers des Tourelles à l'étang Salomon à Bourogne</i>
Samedi 2 et dimanche 3 mai	<i>Fête de la moto au gymnase, à la salle d'exposition et sur le terrain de football</i>
Vendredi 8 mai	<i>Cérémonie de la commémoration du 8 mai 1945 à 11 h au cimetière militaire de Morvillars, à 11h30 au monument aux morts de Méziré et à 12h vin d'honneur à la salle des fêtes de Méziré. Tous les habitants y sont conviés. La présence des familles et des enfants est toujours la bienvenue et très appréciée dans le cadre de la transmission de la mémoire.</i>
Samedi 9 et dimanche 10 mai	<i>Compétition de tennis</i>
Samedi 16 et dimanche 17 mai	<i>Compétition de tennis</i>
Mercredi 20 mai :	<i>Tournoi de badminton</i>
Samedi 30 et dimanche 31 mai	<i>Compétition de tennis</i>



Pour diffuser une info dans l'agenda, merci d'envoyer un mail à communedemorvillars@orange.fr avant le 20 mai 2015 pour paraître dans le Morvi'light de juin 2015.

Attention mairie fermée ! Le secrétariat de la mairie sera fermé vendredi 1^{er} et samedi 2 mai ainsi que vendredi 8 et samedi 9 mai.

La vie de la cité

→ **Fête de la moto samedi 2 mai (de 12h à 19h) et dimanche 3 mai (de 10h à 18h) au gymnase et à la salle d'exposition + bourse pièces de moto sur le terrain de foot : le plus grand rassemblement de motos du Grand Est !**

Depuis déjà 15 ans, le Rétro Moto Cycles de l'Est, en association avec le Damassine Power, organise la désormais traditionnelle fête de la moto ancienne et classique. Au programme :

- Exposition et démonstration de Motos Anciennes "Rétro-salon"
- 120 machines de toutes nationalités de l'origine à 1980 environ en exposition et regroupées par décennies.
- 70 machines de tout-terrain montrant l'évolution de cette discipline
- Bourse aux pièces motos et autos
- Défilé costumé à motos anciennes
- Démonstration de "stunt" avec Simon MTZ
- Animations musicales avec le groupe "Hard'n Blues"

Morts de la guerre 39-45 à Morvillars

Sur le monument aux morts et sur la plaque commémorative de la mairie figurent les noms de 5 soldats morts pour la France au cours de la seconde guerre mondiale

- ✓ **Potiron de Boisfleury Alain** : né le 30 mai 1906 à Paris. Décédé le 8 mars 1940 à Arbois (39) à l'âge de 33 ans. Lieutenant pilote de réserve – mort en service aérien commandé.
Fils d'Albert Potiron de Boisfleury (1874-1907) et d'Elisabeth Viellard (1879-1910)
- ✓ **Mouillesseaux André**
- ✓ **Yoder Marcel** : né le 12 avril 1911 à Morvillars. Mort pour la France le 21 octobre 1939 à Conakry (Guinée) de maladie contractée en service.
- ✓ **Viry Marcel** : soldat de 2^{ème} classe, décédé en 1947
- ✓ **Fuselier Marcel** : né le 25 mars 1909 à Morvillars. Militaire au 242^{ème} RIF (régiment d'infanterie de secteur fortifié). Mort pour la France en 1945 à Dachau (Allemagne) suites de mauvais traitements.

Il manque 2 noms

- ✓ **Gigon Albert** : soldat au 3^{ème} régiment de Zouaves et de Tirailleurs. Inhumé en janvier 1935.
- ✓ **Vasner André** : né le 7 février 1926 à Belfort. Militaire au 6^{ème} RIC (régiment d'infanterie coloniale). Mort pour la France le 15 novembre 1944 à Saint Maurice Echelotte (25), tué au combat.

Quatre soldats sont enterrés derrière le monument aux morts

- ✓ 7. VIRY Marcel : Mort pour la France
- ✓ 8. GIGON Albert : Mort pour la France
- ✓ 9. YODER Marcel : Mort pour la France (1911-1939)
- ✓ 10. VASNER André : Mort pour la France

Alain Potiron de Boisfleury Maitre, quant à lui, est inhumé dans la crypte de la famille Viellard sous l'église de Morvillars

Nota : Après la Seconde Guerre mondiale ont été aussi inhumés Marcel Yoder et André Vasner. Enfin le dernier à être inhumé dans cette ellipse est le 2^{ème} classe Albert Viry, décédé en 1947.

Du changement à l'auto-école

Depuis février dernier, Mme Isabelle Berthier a repris l'auto-école Maurice Zimmermann, 5 rue du Général de Gaulle à Morvillars. Les bureaux sont ouverts :

- ✓ le mardi et le vendredi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30.
- ✓ le mercredi et le jeudi de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 19h00
- ✓ le samedi de 9h00 à 12h00.
- ✓ Bureaux fermés le lundi.



Horaires d'ouverture de la mairie et de l'agence postale communale

	Mairie Matin	Après-midi	Agence Postale Communale Matin	Après-midi
Lundi		14 h 00 à 17 h 00		15 h 00 à 17 h 00
Mardi	8 h 30 à 11 h 30		9 h 30 à 11 h 30	
Mercredi	8 h 30 à 11 h 30	14 h 00 à 17 h 00	9 h 30 à 11 h 30	
Jeudi	8 h 30 à 11 h 30		9 h 30 à 11 h 30	
Vendredi		14 h 00 à 18 h 00		15 h 00 à 18 h 00
Samedi	9 h 00 à 11 h 00 les 1 ^{er} et 3 ^{ème} samedis de chaque mois		9 h 00 à 11 h 00 les 1 ^{er} et 3 ^{ème} samedis de chaque mois	

Conseil municipal extraordinaire du 15 avril 2015

Conseil municipal : incompréhension et unanimité

Séance extraordinaire que celle du conseil municipal qui s'est déroulée jeudi soir. « Cette réunion n'a qu'un seul objet : répondre aux deux articles parus dans l'Est Républicain (Nota : les 4 et 11 avril derniers) initiés par Caroline Camozzi après sa démission du 25 février dernier. Les élus ne veulent pas entrer dans la procédure dont le procureur de la République est saisi, mais simplement voter une motion de soutien au maire et à ses adjoints » devait déclarer en préambule Françoise Ravey devant un public plus nombreux qu'à l'accoutumée.

La lecture faite – voir encadré – c'est l'incompréhension qui règne alors chez les élus à propos de cette affaire. « Entre Éric Ruchti qui regrette cette démission, Françoise Moyne qui se dit « stupéfaite » et avoue « ne rien comprendre » ou encore Sabine Gay qui explique « que le conseil va rester dans l'incompréhension alors qu'il aurait été bien que Caroline s'explique », Jean-Christophe Poinas lui, souhaite que soit mis un point final à cette affaire. La plus surprise est sans doute Françoise Ravey qui « se dit étonnée et stupéfaite » par l'ampleur de cette affaire avant d'ajouter que Caroline Camozzi qui était sur une liste opposée en 2011 « avait toute sa place dans l'équipe municipale et que si tout le monde n'est pas toujours d'accord, c'est en démocratie, la majorité qui l'emporte ».

Rappelons que l'origine de cette affaire repose sur la résiliation de la convention avec les Francas prise lors du conseil municipal du 29 décembre dernier et sur le fait que Caroline Camozzi a fait savoir par SMS qu'elle ne serait pas présente – car en vacances - et qu'elle était contre cette résiliation tandis que Françoise Ravey lui répondait que son pouvoir serait donné à l'un des conseillers présents, ce que la démissionnaire conteste aujourd'hui.

André Nayener – L'est Républicain-Le Pays

Motion de soutien suite aux accusations de Mme Caroline Camozzi

Le Conseil Municipal de Morvillars souhaite affirmer une motion de soutien, suite aux accusations de Madame Caroline Camozzi, motion par laquelle il apporte son soutien au Maire et à ses Adjoints.

Le Conseil Municipal de Morvillars réaffirme sa décision de dénoncer la convention avec les Francas pour l'accueil périscolaire.

L'ensemble des élus est consterné par les proportions prises par la polémique initiée par Mme Caroline Camozzi, d'autant plus que de nombreux dossiers nécessitent toute leur énergie.

Le Conseil Municipal ne peut que rappeler l'implication sans limite du maire et de ses adjoints pour Morvillars. Ils ont toujours mis la transparence et le fonctionnement démocratique au cœur de leur action. L'ensemble des conseillers en est témoin à chaque conseil et au quotidien.

Motion adoptée à l'unanimité des 14 conseillers présents.



Les 14 conseillers présents ont voté la motion à l'unanimité.

Recensement militaire

Le recensement militaire est obligatoire pour tous les jeunes (garçons et filles) dès le 16^{ème} anniversaire (*conformément à la loi du 28 octobre 1997 portant sur la réforme du service national*). Il s'agit de se rendre en mairie, muni(e) d'une pièce d'identité, du livret de famille des parents et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois afin de s'inscrire. Une attestation de recensement sera délivrée et pourra servir à passer des concours et le permis de conduire.

La Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD) se fera au cours de l'année suivante.

Nouvelle période pour le recensement militaire : les jeunes nés entre le **01/04/1999** et le **01/05/1999** sont priés de se rendre en mairie **à partir de 16 ans révolus**.



MEDIATHEQUE

Avril 2015



Ce mois-ci encore quelques nouveautés:

Chez les adultes :

- L'instant présent de Guillaume Musso
- Lettre aux escrocs de l'islamophobie qui font le jeu des racistes de Charb
- Du sang sur la glace de Jo Nesbo

Chez les jeunes :

- Une si petite graine d'Éric Carle
- Le secret du potager de Luc Focroulle
- Un loup dans le potager de Claire Bouiller

Et toujours la possibilité de lire chaque jour L'Est Républicain – Le Pays (à la médiathèque mais aussi en mairie).

**FERMETURE de la Médiathèque du vendredi 1^{er} mai 2015
au dimanche 10 mai 2015 inclus**

-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

Pour plus d'infos et plus de photos sur la vie de la commune, n'hésitez pas à consulter le site Internet www.morvillars.fr Exemple : les travaux dans la commune en rubrique « vie municipale » puis page « les travaux ».

